

Le Conseil Municipal s'est réuni le 09 juin 2023 à 18h45 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert BONDIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS,

Absents excusés : Michaël MARILLIER donne procuration à Alain MOISSONNIER, Dominique LACROIX donne procuration à Jean-Robert BONDIER

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Floriano De MATOS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

1. Désignation du délégué et des suppléants à l'élection sénatoriale

Après élection sans débat au scrutin majoritaire à 2 tours, ont été élus :

- Jean-Robert BONDIER, délégué de la commune de Villards-d'Héria
- Michaël MARILLIER, Alain MOISSONNIER et Jan VINCENT, suppléants

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06 avril 2023

Le Procès-Verbal n'a appelé aucune remarque. Il est validé à l'unanimité : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

3. Actions du Maire par délégation

Prise d'une décision modificative (norme comptable M57), Acceptation du don de 2 tableaux/peintures, Sollicitation de l'assurance protection juridique dans la perspective d'un contentieux juridique urbanisme

4. Décisions modificatives financières

Afin d'honorer la prise de participation à l'Agence France Locale, pour un montant de 650€ : Augmentation de l'article 266 de 650€ compensée par une augmentation de l'article 10222 de la même somme.

5. Vente de bois

a) Parcelle 28

Le Conseil Municipal approuve la vente de résineux secs, parcelles 28, à l'entreprise La Boite à Bois, au tarif fixé par la grille ONF : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Parcelles 7/8

Le Conseil Municipal approuve la vente de bois (120m³ de bois sec et 30 m³ de bois vert) à l'entreprise MEYER, meilleur offrant, sur les parcelles 7 et 8 : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

6. Travaux forestiers : Place à bois et Route du Lac d'Antre

Après lecture du rapport du Maître d'œuvre sur l'analyse des offres, le Conseil Municipal valide l'offre de l'entreprise AA TP SAS pour un montant de 36 663,80 € HT (subventionné à 80% dans le cadre du plan de relance) pour la réalisation de travaux de desserte forestière (Place à bois Fontaine Anglard et réfection du chemin en chenante) : Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Les travaux pourraient se dérouler avant le 1^{er} novembre 2023.

7. Échange terrain de M. PERRIER

Le Conseil Municipal approuve :

- L'achat de 4 parcelles (C266, C269, C146, C273), soit 8 342m² aux consorts PERRIER pour la somme de 800€
- La vente de la parcelle D411, soit 19 544m² aux consorts PERRIER, pour la somme de 2 000€

La valorisation des parcelles ayant été réalisée par l'ONF : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

8. Lotissement Côte du Moulin III : début des travaux

- Le diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé, et permet la libération des terrains.
- La réunion « zéro » de chantier s'est déroulée le 08 juin, et permet une programmation des travaux pour le mois de septembre (terrassement-réseaux humides), puis janvier 2024 pour les réseaux secs et avril 2024 pour la voirie.
- La vente des parcelles ne pourra se faire qu'à compter de la fin des travaux de viabilisation. Mais nous pourrions commencer à communiquer dès le début des travaux.

9. Avenant schéma directeur de l'eau

Notre schéma directeur de l'eau potable, datant de 2013, nécessitait d'être revu pour tenir compte des perspectives de travaux d'amélioration de la ressource en eau. Un avenant à ce schéma directeur est proposé au Conseil Municipal qui l'approuve : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

10. Modification du mode de collecte des ordures ménagères par le SICTOM

Le SICTOM, compétant par délégation de Terre d'Émeraude Communauté concernant la collecte des ordures ménagère a fait le choix d'abandonner la collecte en porte à porte pour s'orienter vers des points d'apport volontaire (Containers semi-enterrés – Molochs).

Le différent opposant la commune et le SICTOM porte sur le nombre de points de collectes et particulièrement sur la desserte de Grand Chatel. La discussion est impossible avec le SICTOM qui garde une logique uniquement comptable de sa prestation, en abandonnant toute notion de service public adapté à notre ruralité.

Le Conseil Municipal regrette fermement cette attitude.

Le Conseil Municipal décide de valider 3 points d'apport volontaire, 2 pour Villards-d'Héria et 1 pour Grand Chatel (là où le SICTOM n'en propose que 2 à Villards-d'Héria et rien pour le hameau) et sollicite le Département du Jura pour l'autorisation d'implantation de ces points d'apport volontaire en bordure de route départementale.

11. Affaires diverses

Moto Club du Risoux

Une convention tripartite est en cours d'élaboration entre la commune de Villards-d'Héria, l'ONF et le motoclub du Risoux, afin d'apporter un cadre légal à la pratique du Trial dans la forêt communale. Cette convention encadrera la pratique du Trial moto tout en partageant les usages des sites retenus (exploitation forestière, chasse, randonnée, ...). Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention et avenants éventuels dans cet état d'esprit : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera en janvier-février 2024. La désignation d'un coordonnateur se fera à l'automne.

Subvention DETR

L'Etat nous a accordé une subvention de 32 828 € soit 26 % au titre de la DETR pour les travaux de voirie et réseaux de la Place du Souvenir Français et Rue du Grand Villard. Nous avons 3 ans pour exécuter ces travaux.

Epareuse

Le Conseil Municipal approuve la mise en vente de l'ancienne épareuse, pour pièces, sur le principe d'une vente publique au mieux disant, avec prix de réserve et la sortie d'inventaire de ce matériel : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Installation de WC

Des WC ont été installés au Lac d'Antre. D'accès public, ils permettront de rendre le site plus commode entre le 15 juin et le 15 septembre. Des toilettes sèches seront également installées sur le site archéologique, pour les mois de juillet et août.

Agenda

- Soirée pizza de l'école le samedi 17 juin, au Lac d'Antre, réservation jusqu'au 10 juin.
- Réunion de mi-mandat le samedi 17 juin 9h45, salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h31



Le Maire,

Jean Robert BONDIER